

Chers fondateurs

Nous comprenons vos légitimes interrogations quant à la pratique du ski de fond cet hiver sur les domaines nordiques de Haute-Savoie et quant à l'achat des redevances ski de fond saison 2020-2021. Notre filière ski de fond haut-savoyarde est pleinement engagée et prépare activement la saison pour vous accueillir au mieux, le plus tôt possible, nous l'espérons, quand le contexte sanitaire le permettra. Nous comptons plus que jamais cet automne et cet hiver sur votre esprit bienveillant et votre habituelle solidarité envers le service que les collectivités locales vous offrent sur les pistes de ski de fond chaque hiver.

Dates des Préventes 2020-2021:

Il ne peut pas y avoir de prolongations des préventes : les tarifs promotionnels sur les redevances ont démarré le 01/10/20 et se termineront le dimanche 15/11/2020 à minuit.

Les dates des préventes qui permettent un tarif réduit sur les redevances ski de fond sont votées et délibérées par l'ensemble des collectivités locales supports des domaines nordiques. Il est impossible de refaire voter et délibérer 24 communes d'ici le 15/11/20.

La réciprocité en ski de fond (c'est-à-dire la possibilité de skier sur différents territoires avec un même titre) est un avantage indéniable pour le skieur, mais elle a aussi ses inconvénients, car le vote et la délibération des modalités est un volet administratif lourd à mettre en place pour les collectivités locales supports des domaines nordiques.

Rechargement ou achat des redevances pour la prochaine saison :

L'avantage tarifaire que proposent HSN et les 24 domaines nordiques avec les tarifs préventes durant 1 mois et demi, chaque automne en amont de la saison d'hiver, est une option pour le skieur ; les préventes ne sont pas une obligation de contractualisation. Acheter en amont de la saison, sans connaître le déroulement de celle-ci est un choix, chaque hiver. Chaque skieur est libre, selon sa pratique, selon son ressenti durant ce contexte sanitaire inédit de recharger ou acheter sa redevance quand il le souhaite.

Cet hiver va être particulier et nul ne sait comment il va se dérouler. Ainsi, rien n'empêche le fondeur de prendre la redevance saison de son choix au tarif normal, dès que la situation sur plusieurs mois sera connue de la part du gouvernement par rapport au confinement et à l'autorisation de skier. Les redevances saisons sont disponibles tout l'hiver sur www.nordicpass74.com

Il est aussi envisageable, exceptionnellement pour cette saison 2020-2021, de prendre uniquement des accès aux pistes journée plutôt qu'une redevance saison. En fonction des annonces du gouvernement et en fonction des reconfinements éventuels au-delà du 01/12/2020.

Une dizaine de domaines nordiques proposent l'accès journée à recharger ou acheter en ligne sur www.nordicpass74.com.

La question du remboursement :

A ce jour, il n'y a pas de remboursement des redevances saison de prévu. A la fin de l'hiver, HSN fera le bilan de la saison écoulée et à ce moment-là prendra une décision sur d'éventuels remboursements. La saison peut aussi se passer normalement, nul ne le sait d'avance.

Haute-Savoie Nordic et ses adhérents sont attentifs aux décisions gouvernementales, mobilisés pour s'adapter à ces dernières. La pratique du ski de fond cet hiver est importante pour les fondateurs car c'est un loisir et une pratique sportive aux milles intérêts, mais c'est aussi un enjeu économique pour la filière et pour les professionnels qui en vivent.

Nous restons solidaires et optimistes pour la pratique du ski de fond cet hiver en Haute-Savoie.

A bientôt sur les pistes de ski de fond !
